



MODALITES D'INSCRIPTION 2024 2025

L'inscription à l'école Sainte Odile se fonde sur l'acceptation du projet éducatif, du règlement intérieur et du règlement financier de l'établissement et de la Charte de Confiance (APEL). Ces règlements sont susceptibles d'évoluer et seront alors présentés aux familles pour signature.

Les inscriptions pour la rentrée se font sur la base des documents de l'année scolaire en cours, qui sont revus par les différents conseils de l'établissement. Vous recevrez donc les modifications éventuelles pour signature afin de valider l'inscription.

Des frais d'inscription non-remboursables sont demandés à l'inscription à hauteur de 143€ par enfant (dont 53€ de frais de dossier et 90 € d'arrhes, déduits de la première facture). Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'OGEC Sainte Odile.

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION :

- photocopies du livret de famille (parents et enfants) - Merci de présenter les originaux
- Dans la mesure où les parents le jugent nécessaire, le dernier jugement établissant le mode de garde de l'enfant.
- photocopie du carnet des vaccins obligatoires.
- certificat de radiation du précédent établissement si l'enfant est déjà scolarisé
- frais d'inscription et arrhes
- Mandat SEPA (si vous demandez le prélèvement automatique) à remplir accompagné d'un RIB
- Les trois dernières évaluations de l'école précédente.
- Accord des deux parents obligatoire en cas de séparation.

Sans ces pièces obligatoires, la demande d'inscription ne sera pas prise en compte.

Je/ Nous, soussigné(e)(s) _____

Responsable (s) légal (-aux) de l'enfant _____

reconnait/ reconnaissons avoir pris connaissance du projet éducatif de l'école Sainte Odile, de son règlement intérieur et de son règlement financier et du contrat de scolarisation et déclare/ déclarons les accepter.

Date :

Signatures des responsables légaux :